

Le métier. L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant un handicap, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion.

Par le soutien qu'il apporte et par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie, à développer leurs capacités de socialisation, d'intégration et d'insertion.

Il favorise également les actions de prévention. Son intervention se situe aussi bien dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion sociale et professionnelle, de la prévention spécialisée.

Il est également de plus en plus appelé à intervenir dans le cadre de projets de développement local.

Educateur
spécialisé (ES)



Domaines d'activités. Aujourd'hui 63 000 éducateurs spécialisés exercent leur activité dans les domaines de l'action sociale ou médico-sociale. Leurs compétences sont sollicitées en milieu ouvert : club de prévention, action éducative en milieu ouvert, aide sociale à l'enfance ; et en établissements : foyers d'hébergement, centres sociaux, services de pédopsychiatrie, services d'aide par le travail, instituts médico-éducatifs, centres d'hébergement et de réinsertion sociale...

Educateur **spécialisé**

Diplôme d'Etat de niveau III / Formation sur 3 ans / à Montpellier ou Perpignan

Pour candidater

. Conditions d'accès

Pour entrer en formation, le candidat doit être titulaire soit :

- du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation
- d'un titre ou diplôme admis en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités, ou du DAEU
- d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au RNCP au moins de niveau IV (détail sur notre site internet).
- du DEAMP ou du DEAVS et avoir exercé 5 ans dans l'emploi correspondant
- de l'examen de niveau organisé chaque année par la DRASS

. Calendrier

Du fait du nombre important de candidatures, le calendrier de sélection s'étale sur une année scolaire.

- Inscription > septembre à mi-novembre
- Concours écrit > décembre
- Epreuves orales > entre janvier et avril
- Résultats > juin
- Rentrée > septembre

Une formation théorique et pratique

> **1450 heures de formation théorique**
réparties en 4 domaines de formation (DF)

- DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (450 h.)
- DF2 : Conception et conduite du projet éducatif spécialisé (500 h.)
- DF3 : Communication professionnelle (250 h.)
- DF4 : Dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles (250 h.)

> **15 mois de formation pratique** dans différents établissements ou services (protection de l'enfance, handicap, exclusion sociale...)

Ce diplôme est délivré par le ministère de l'Education nationale. Cette formation est définie par l'arrêté du 20 juin 2007. Elle est financée par le Conseil régional du Languedoc-Roussillon.

Statut étudiant : carte d'étudiant, mutuelle étudiante, bourse possible sous conditions de ressources...

Formation également accessible par la voie de l'apprentissage

+ d'infos

www.irts-lr.fr

04 67 07 02 30 / contactmontpellier@irts-lr.fr

> **Inscription au concours d'entrée uniquement en ligne**

> Toutes les infos nécessaires actualisées (dates, procédures, frais de sélection, d'inscription et de scolarité, résultats...)

> Modalités particulières (allègements, VAE, double certification).

> Autres : compléments d'infos sur le métier, annales du concours, vie étudiante...

+ d'infos